

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE  
EN DATE DU 14 AVRIL 2011 A 19 H**

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,  
réuni sous la Présidence de  
M. Philippe TARILLON, Président**

**DESIGNE** un secrétaire de séance : M. PERTUY Thomas (Knutange).

**REPREND** les délégations données au bureau et au président.

**APPROUVE** la versement d'une contribution de 68 028 € au SYDELON pour l'année 2011 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à accomplir et signer tous les actes nécessaires pour finaliser ce dossier.

**ACCEPTE** la nouvelle indexation proposée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les avenants et toutes les pièces se rapportant à la nouvelle indexation.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à déposer et à signer une demande de permis d'aménager un parking pour la rénovation de la halte ferroviaire d'Uckange.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à déposer et à signer une demande de déclaration préalable pour le parking de co-voiturage sur la ZAC Ste-Agathe à Florange.

**VOTE** le budget pour l'exercice 2011 par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, certains chapitres correspondants à des opérations, **VOTE** le budget général pour l'exercice 2011 de la communauté d'agglomération lequel s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour 43 402 949 € dont :Dépenses réelles de fonctionnement pour 41 194 909 € et dépenses d'investissement pour 15 183 478 € soit un budget total équilibré à 56 378 387 € après suppression des doubles comptes, **VOTE** les crédits prévus au budget annexe de la gestion immobilière tel que présenté dans le document budgétaire, **VOTE** les subventions dont le détail figure dans le document budgétaire, **DECIDE** d'amortir en un an les subventions d'équipement versées en 2010, dont le détail figure dans le document budgétaire, **VOTE** le taux de TEOM à 11,47%, **VOTE** le taux de CFE à 21,76 %, **VOTE** les taux de fiscalité additionnelle suivants (Taxe d'Habitation : 8,92 %, Foncier Bâti : 1,03 % et Foncier Non Bâti : 9,87 %, **DECIDE** de verser mensuellement par douzièmes l'allocation de compensation, la dotation de solidarité communautaire et la contribution au SMITU, sur la base de la dotation connue de l'année précédente, ajustée en cours d'année en fonction de la dotation définitive calculée (allocation de compensation, dotation de solidarité communautaire), ou communiquée (SMITU), **DECIDE** de permettre au Président ou à son représentant, uniquement si la capacité de la trésorerie de la CAVF le permet, le versement anticipé de douzièmes aux communes en difficulté, ceci étant justifié par le fait que les dotations (AC, DSC) sont dues dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice concerné.

**VOTE** les crédits de la décision modificative n° 1 et **VOTE** la contribution 2011 au SCOTAT, soit 103 420,50 €.

**ANNULE** la délibération n° 2011-018 du conseil de communauté du 31 mars 2011 approuvant le plan de financement prévisionnel du projet d'acquisition publique de la copropriété du 17 avenue des Tilleuls à Uckange, **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel du projet d'acquisition publique de la copropriété du 17 avenue des tilleuls d'Uckange, **APPROUVE** la participation financière de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch à hauteur de 800 000 euros, **VOTE** les crédits correspondants, soit 17,94 millions d'euros en dépenses et 17,14 millions d'euros en recettes, sous réserve de l'engagement définitif des partenaires financiers,

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions de cofinancement correspondantes, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son accomplissement, **SOLLICITE** les participations prévues dans les conventions auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (13,55 millions d'euros), le Conseil régional de Lorraine (1,3 millions d'euros), le Conseil général de la Moselle (1,3 millions d'euros) et la Caisse des Dépôts et Consignations (estimée à 290 000 euros).

**APPROUVE** l'acquisition des terrains cadastrés n° 358 et 290, section 20, ban communal de Florange pour un montant de 184 000 € au profit de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (hors deux logements de service existants), **AUTORISE** le SEAFF à conserver deux servitudes de passage à leurs canalisations existantes sur lesdits terrains, qui seront déterminées ultérieurement par un arpentage qui doit être réalisé, **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches nécessaires pour formaliser le transfert de propriété, à signer l'acte de vente et tout autre document afférent à ce dossier; **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès des différents partenaires, **ACCEPTTE** de prendre en charge la totalité du financement à défaut de l'octroi d'une ou des subventions sollicitées et **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**ACCEPTTE** la suppression de la collecte du verre en porte à porte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et **ACCEPTTE** l'extension de la collecte du verre en apport volontaire.

**APPROUVE** la convention de mécénat avec la Société SITA Lorraine pour le fonctionnement du Parc du Haut-Fourneau U4 et de l'œuvre d'art de Claude Levêque « Tous les Soleils » et **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention et tous les actes y afférents.

**DECIDE** de déléguer au bureau et au président les délégations élargies leur permettant de prendre des décisions.

o o o o o

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H15**

**HAYANGE, le 19 avril 2011**  
**Le Président,**

**Philippe TARILLON**

---

**Etaient présents :** Mmes CHINI, DESMOULINS, FICARRA, HOFER, KOCEVAR, LEGRAND, MIDON, MULLER, POJER, WALDUNG et WAX

MM. BEAUQUEL, CAYUELA, CERBAI Fabrice, CERBAI Joël, CORAZZA, DERDAB, DESINDES, DEUTSCH, FLAMME, GORI, GULINO HEYERT, HILBERT, JURCZAK, KHALDI, LARCHER, LOGNON, MAROCHINI, MEDVES, MORENA, PERON, PERTUY, PIERRAT, PRISCAL RAINERI, RENAUD, SCHAAF, SCHWARTZ, STEINER et TARILLON

M. BEAUQUEL arrive à 19 H 15 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

M. CORAZZA arrive à 19 H 20 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

M. LOGNON arrive à 19 H 20 pendant le discours du Président et participe à toutes les délibérations.

Mlle POJER arrive à 20H20 et participe à la délibération n° 2011-033 et suivantes.

**Etaient absents excusés :** MM. ARNOULD, LIEBGOTT, MONTI et QUINQUETON,

**Etaient absents :** Mmes MANCHETTE et TORRI M. LARICCHIUTA,

**Etaient absents excusés mais ayant donné procuration :** Mmes AQUE, IORIO et LEGLOIS, MM. BERNHARDT, DAVID, GREINER, KIEFER, LEONARDI, MARICHY et MUSCHIATI,